

CES DE BEZANNES

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.67/4
 Droits de la personne accompagnée	3.98/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	3.92/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.81/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.78/4
 Accompagnement à la santé	3.62/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.67/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.71/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.

ATELIERS PEDAGOGIQUES D'INSERTION

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	4/4
 Droits de la personne accompagnée	3.93/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	4/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.95/4
 Accompagnement à la santé	4/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.79/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.72/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



FOYER BERTHE ROCHE COLLET

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	4/4
 Droits de la personne accompagnée	3.93/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	4/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.95/4
 Accompagnement à la santé	4/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.79/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.72/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.
Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.
Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



RESIDENCE D'ADOLESCENTS

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	4/4
 Droits de la personne accompagnée	3.93/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	4/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.95/4
 Accompagnement à la santé	4/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.79/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.72/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



CENTRE EDUCATIF FERME

Résultat de l'évaluation

à la date du 15/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique

3.92/4

 Droits de la personne accompagnée

3.67/4

 Expression et participation de la personne accompagnée

3.67/4

 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement

3.89/4

 Accompagnement à l'autonomie

3.84/4

 Accompagnement à la santé

3.68/4

 Continuité et fluidité des parcours

3.95/4

 Politique ressources humaines

3.92/4

 Démarche qualité et gestion des risques

3.07/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.
Contacter la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.
Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible,



SERVICE D'ACTION EDUC EN MILIEU OUVERT

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.75/4
 Droits de la personne accompagnée	3.98/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.33/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.56/4
 Accompagnement à la santé	3.9/4
 Continuité et fluidité des parcours	4/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.39/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

SMOR DE LA SAUVEGARDE

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.75/4
 Droits de la personne accompagnée	3.98/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.33/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.56/4
 Accompagnement à la santé	3.9/4
 Continuité et fluidité des parcours	4/4
 Politique ressources humaines	4/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.39/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

SERV ACC MINEURS ISOLES ETRANGERS

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.83/4
 Droits de la personne accompagnée	4/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	4/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.94/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.89/4
 Accompagnement à la santé	3.39/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.92/4
 Politique ressources humaines	3.84/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.35/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

SERVICE DE REPARATION PENALE

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.5/4
 Droits de la personne accompagnée	3.98/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	3.32/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.67/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.25/4
 Accompagnement à la santé	3.02/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.38/4
 Politique ressources humaines	3.84/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.14/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

PEAD DE LA SAUVEGARDE

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.75/4
 Droits de la personne accompagnée	3.97/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	3.98/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.87/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.89/4
 Accompagnement à la santé	3.5/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.72/4
 Politique ressources humaines	3.84/4
 Démarche qualité et gestion des risques	2.97/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope

SERVICE D'INVESTIGATION EDUCATIVE

Résultat de l'évaluation

à la date du 25/06/2024

Évaluation réalisée par IPSO FACTO CONSEIL AUDIT
RECRUTEMENT FORMATION



Qualité d'accompagnement

Notes attribuées d'après l'avis des personnes accompagnées, des professionnels et de la gouvernance, sur une échelle allant de pas du tout satisfaisant **1/4**, à tout à fait satisfaisant **4/4**

 Bientraitance et éthique	3.58/4
 Droits de la personne accompagnée	4/4
 Expression et participation de la personne accompagnée	3.42/4
 Coconstruction et personnalisation du projet d'accompagnement	3.67/4
 Accompagnement à l'autonomie	3.44/4
 Accompagnement à la santé	3.3/4
 Continuité et fluidité des parcours	3.5/4
 Politique ressources humaines	3.84/4
 Démarche qualité et gestion des risques	3.22/4

Tous les 5 ans, des établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) sont évalués par un organisme indépendant selon les méthodes et outils publiés par la HAS. Les résultats de cette évaluation montrent la qualité de l'accompagnement proposé par l'ESSMS au moment de la visite. Après avoir reçu le rapport d'évaluation, la structure doit définir et prioriser des actions pour améliorer continuellement la qualité de l'accompagnement.

Contactez la structure pour connaître les actions mises en place depuis l'évaluation.

Conformément au décret du 4 décembre 2024 la structure doit afficher de manière accessible, dans ses locaux, la présente affiche.



Retrouvez tous les résultats sur www.has-sante.fr/qualiscope